

EXPERTISE CHEZ COFIROUTE



Après la présentation du projet sur les « Perspectives et évolutions des PC » lors de la réunion extraordinaire du CE du 16 Septembre dernier, les 4 CHSCT de Cofiroute ont également été réunis pour une information en vue de rendre un avis concernant les impacts du projet sur les conditions de travail.

Autant vous dire que la direction ne s'est pas trop fatiguée, puisque les présentations faites aux CHSCT sont équivalentes à celle du CE. A croire que le CE et le CHSCT ont le même rôle dans une entreprise.

Pour le contenu on repassera, puisque les impacts du projet sont tout simplement absents :

- Le changement de métier pour le PCE de Ponthévrard et le CIT : AUCUN ! ! !
- La disparition des PCE du Mans et d'Orléans : Passe ton chemin ! ! !
- Les conditions de travail des PCE d'Angers et Chambray : Zéro ! ! !
- L'accompagnement technique (Radio, MAGIC ...) : Rien de précis ! ! !
- L'organisation des métiers en liaison avec les PCE : Oubliée ! ! !

Face à ce vide quasi sidéral, les élus des CHSCT ont pris la sage décision de se faire assister d'un expert qui les aidera dans leur analyse des impacts du projet et ainsi rendre un avis pertinent.

Alors que notre direction prêche le « bien vivre ensemble », l'accompagnement des salariés en difficultés et la Qualité De Vie au Travail, ce projet ressemble, dans sa préparation à la téléopération et, sur le plan humain, risque fort « d'enfumer » quelques personnes sur la route qui mène à sa mise en place.

Les
délégués syndicaux.